



Ph. EFLEPPA Montmorillon

## AJOUT DE CHIEN À SA CARTE PROFESSIONNELLE



### Public

- Formation obligatoire pour ajouter un chien à sa carte professionnelle ACSP



### Objectifs

Compétences de la formation initiale ACSP revues et entretenues :

- obéissance et sociabilité du chien
- maîtrise du chien pour la légitime défense
- détection de personnes pouvant porter préjudice à la sécurité
- cadre juridique
- interpellation lors du travail de nuit



### Durée

- 70h (2 semaines consécutives)



### Dates

- 14 au 25 avril 2025
- Une session par an fixée à l'avance, mais possibilité d'ouvrir d'autres sessions sur demande.



### Tarif et financements possibles

- 1065 €
- Possibilités de prise en charge à 100% par OPCO, France Travail ou CPF